

RÈGLEMENTS BINGO RICHELIEU

« Gros Lot »

1. LE CLUB RICHELIEU MONTMAGNY PRÉSENTE SON BINGO TOUS LES DIMANCHES SOIR, SELON UNE CÉDULE ÉTABLIE À TOUS LES ANS

2. LE BINGO EST ADMINISTRÉ AU PROFIT DES OEUVRES HUMANITAIRES DU CLUB RICHELIEU MONTMAGNY

3. LES RÈGLEMENTS DU BINGO RICHELIEU MONTMAGNY SONT LES SUIVANTS :

A) IL FAUT AVOIR 18 ANS ET PLUS POUR ACHETER DES CARTES, JOUER AU BINGO ET RÉCLAMER LE GROS LOT ;

B) IL N'EST PAS NÉCESSAIRE QUE LA DERNIÈRE BOULE TIRÉE SOIT INCLUSE DANS LA COMBINAISON GAGNANTE ;

C) LES BOULES SONT ANNONCÉES AUX 12 SECONDES ET EN POSSIBILITÉ DE BINGO AUX 20 SECONDES ;

D) LA PERSONNE QUI DÉTIENT UNE COMBINAISON GAGNANTE TÉLÉPHONE IMMÉDIATEMENT AU 248-5697 ;

E) LA VÉRIFICATION SERA EFFECTUÉE À PARTIR D'UN FICHER-MAÎTRE ET SELON LES NUMÉROS DÉPOSÉS SUR LE BOULIER ;

F) LA PERSONNE GAGNANTE DEVRA SE PRÉSENTER AU BUREAU RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, COMPTABLES AGRÉÉS, 5 BOUL. TACHÉ EST, BUREAU 101, MONTMAGNY À PARTIR DE 13H30 LE JOUR, OUVRABLE SUIVANT LE BINGO ; LE PRIX SERA REMIS APRÈS VÉRIFICATION DE LA CARTE ET DE L'IDENTITÉ DE SON PROPRIÉTAIRE.

G) A CAUSE DE DIFFICULTÉS INDÉPENDANTES DE NOTRE CONTRÔLE, UN BINGO NON TÉLÉDIFFUSÉ LE DIMANCHE SOIR SERA REPRIS LE DIMANCHE SUIVANT, À LA MÊME HEURE.

H) LORSQUE LA LIGNE EST OCCUPÉE, VOUS DEVEZ RACCROCHER ET RECOMPOSER À NOUVEAU.

4. LE GROS LOT : « LA CARTE PLEINE »

LE GROS LOT PEUT ÊTRE DE 1000 \$ À 5000 \$.

LA VALEUR INITIALE DU GROS LOT EST DE 1000 \$.

POUR ÊTRE GAGNÉ, LA CARTE DE BINGO DOIT « ÊTRE PLEINE » AVANT LA 56^{IE} BOULE ;

A COMPTER DE LA 56^{IE} BOULE, UN MONTANT DE 200 \$ EST REMIS EN LOT DE CONSOLATION.

SI LE MONTANT EN JEU N'EST PAS GAGNÉ AVANT LA 56^{IE} BOULE, LE GROS LOT DE LA SEMAINE SUIVANTE CROIT DE 1000\$ PAR SEMAINE AVEC UN MAXIMUM DE 5000\$. SI LE GROS LOT ATTEINT LE MONTANT DE 5000\$, IL PEUT ÊTRE GAGNÉ INDÉPENDAMMENT DU NOMBRE DE BOULES TIRÉES. LA RÈGLE DE LA CARTE PLEINE AVANT LA 56^{IE} BOULE, NE S'APPLIQUERA PAS AU DERNIER BINGO AVANT NOEL ET AU MOIS DE MAI.